

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0034249

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4162

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : H. LILA

HAKIMA

170919

Date de naissance : 01/01/1923

Adresse : 17S B3 BRAHIM ROUDANI Ap 20

Marabout CASA

Tél. : 06 61 04 86 52 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/06/2023

Nom et prénom du malade : H. LILA HAKIMA Age:

Lien de parenté : Conjoint Lui-même

Nature de la maladie : Diabète + cholestérol

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA LAN Le : 09/06/2023

Signature de l'adhérent(e) : H. LILA HAKIMA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/06/2013				
				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture



ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	13/06/2013	6.550	822,50

AUXILIAIRES MEDICAUX

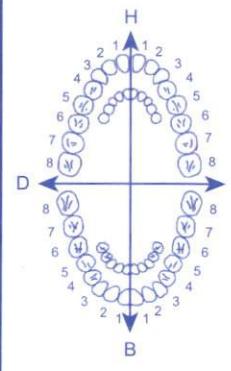
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	G
B	00000000	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Zineb SLAOUI DIOURI

ENDOCRINOLOGUE - DIABETOLOGUE

NUTRITIONNISTE

Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca
Sur Rendez-vous



الدكتورة زينب السلاوي الديوري

اختصاصية في أمراض الغدد والسكري

أستاذة سابقا بكلية الطب بالدار البيضاء

بالموعد

INPE : 091130393 - ICE : 001697433000063

INPE : 05222345 - ICE : 001697433000063

INPE : 05222482775 - ICE : 001697433000063

Casablanca, le :

08/02/2023

الدار البيضاء، في :

HC H

Hakim

ESDU

Glycémie jeudi

HC

Gr 001

cholestérol total

HC Triglycérides

Docteur Zineb SLAOUI DIOURI
ENDOCRINOLOGUE - DIABETOLOGUE
NUTRITIONNISTE
40 Angle Rue des Hôpitaux et Rue Dubreuil, Casablanca
Tél : 05 22 20 23 45 / 05 22 48 27 75
INPE : 091130393 - ICE : 001697433000063



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr: Mohammed BEZZARI

Médecin Biogiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biogiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

FACTURE N° 2306133007
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 13/06/2023

INPE : 093002574

Mme Hakima HLILA

Demande N° 2306133007

Récapitulatif des analyses	
Analyse	
RECEPTION URINES	
Prise de sang Adulte	
Transaminases P (TGP)	
Transaminases O (TGO)	
Chlore Cholestérol total	
Cytologie. Culture. Identification	
Glycémie	
Hémoglobine glycosylée	
Cholestérol HDL +LDL	
Triglycérides	
ATBU	

Total des B : 550

Arrêtée la présente facture à la somme de : * 822.5 DH *
huit cent vingt-deux dirhams cinquante centimes

*(HN) = analyse hors nomenclature



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN CYTOLOGIQUE

Recueil	2ème jet		
Aspect	Cclair		
Leucocytes	1 / mm ³	(0-10)	1
Hématies	<1 / mm ³	(0-1)	<1
Cellules épithéliales	Quelques		
Cylindres	Absence		
Cristaux	Absence		
Levures	Absence		
Examen direct	Absence de germes		

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Cultures

Numération 1

Stériles.
<10³ UFC/ml.

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUAZZANI



Dossier n° 2306133007 de Mme Hakima HLILA

6 / 6



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

24/03/2022

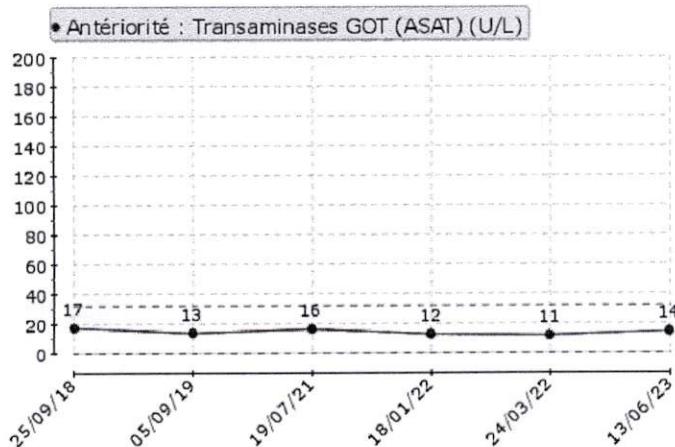
Transaminases GOT (ASAT):

(Dosage enzymatique)

14 U/L

(0-32)

11



24/03/2022

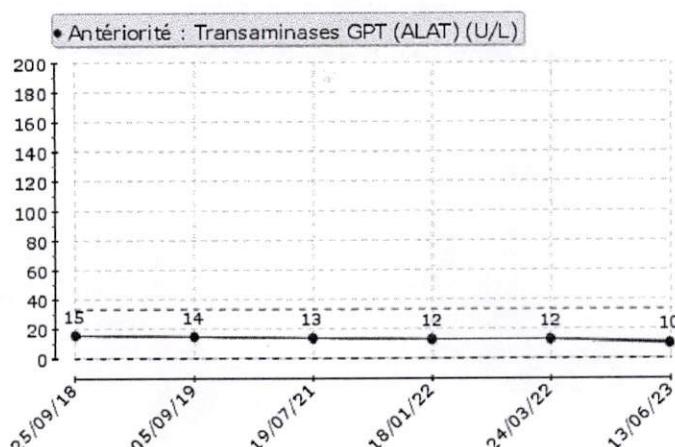
Transaminases GPT (ALAT):

(Dosage enzymatique)

10 U/L

(0-33)

12



Dossier n° 2306133007 de Mme Hakima HLILA

5 / 6



**LABORATOIRE
CASALAB PALMIER SCP**

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: 2306133007

Résultats de : **Mme HLILA Hakima**

Né(e) le : 01/01/1963 - 60 ans

Nº CIN :

Date du prélèvement : 13/06/2023 07:56. AA

Edition du : 14/06/2023 à 15:21

Madame le Dr ZINEB SLAOUI DIOURI (Endocrinologue)

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

Dossier n° 2306133007 – Mme Hakima HLILA

1 / 6



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

BIOCHIMIE

Métabolisme Glucidique

08/02/2023

HbA1c

(HPLC: (HLC-723.G7))

8,1 %

(4,0–6,0)

10,3

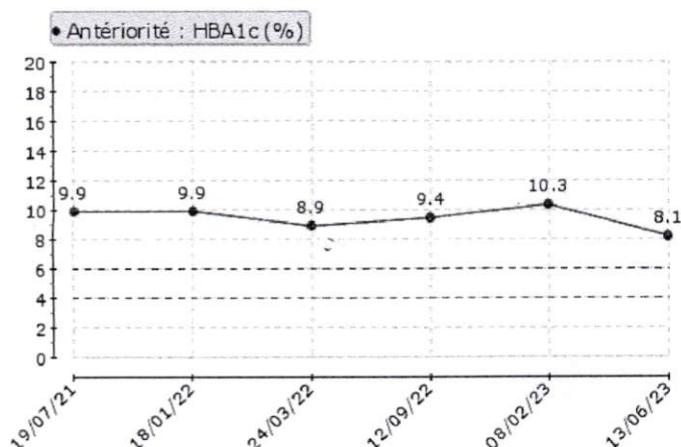
Interprétation des résultats:

Sujet non traité pour un diabète:

- Normal : 4–6%

Sujet diabétique de type II traité:

- Bon contrôle: < ou = à 6.5%
- Contrôle acceptable : 6.6 – 8.00%
- Mauvais contrôle : > à 8%



Dossier n° 2306133007 de Mme Hakima HLILA



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

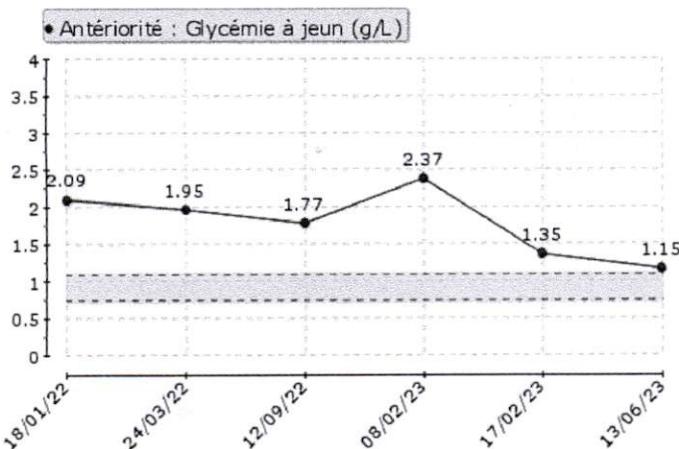
17/02/2023

Glycémie à jeun:
(Hexokinase G6PD-H)

1,15 g/L
6,38 mmol/L

(0,74–1,09)
(4,11–6,05)

1,35
7,49



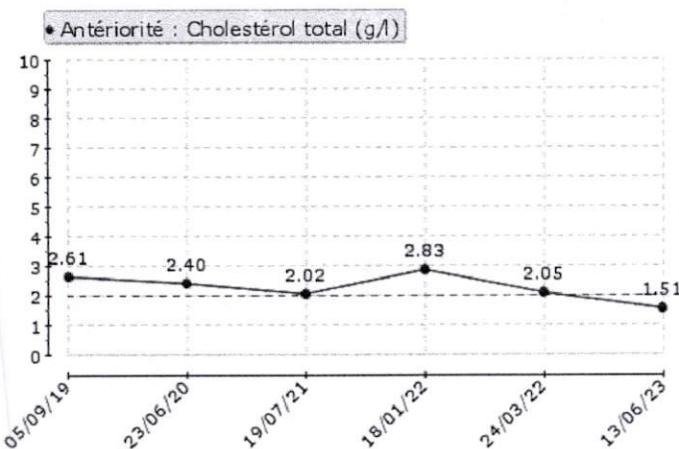
24/03/2022

Cholestérol total:
(Dosage enzymatique)

1,51 g/l
3,91 mmol/L

(<2,00)
(<5,17)

2,05
5,30



Dossier n° 2306133007 de Mme Hakima HLILA



3/6

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 05 22 236 729 accueil.casalab@gmail.com

IF : 37741235 • Patente : 34777267 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

24/03/2022

HDL-Cholestérol:

(Dosage enzymatique)

0,60	g/l	(0,40)	0,52
1,55	mmol/l	(>1,03)	1,35

Valeurs de référence selon diagnostic -roche :

<u>Femmes</u> :	>0.65 g/l	Pas de risque
	0,45 à 0,65 g/l	Risque modéré
	< 0,45 g/l	Risque élevé.
<u>Homme</u> :	>0,55 g/l	Pas de risque
	0,35 à 0,55 g/l	Risque modéré
	< 0,35 g/l	Risque élevé .

Valeurs de référence selon AFSSAP:

Valeur Normale : > 0,40 g/l.

LDL:

(calculé selon la formule de Friedwald)

0,58	g/L	(<1,30)	1,01
1,50	mmol	(<3,36)	2,61

Selon les recommandations de l'Andem:

- Résultats à interpréter en fonction du nombre de facteurs de risque(FR) et des objectifs thérapeutiques citées ci-dessous:
- Prévention primaire: (0 ou 1 FR cardio-vasculaire) LDL < 1.60
- Prévention primaire: (2 ou + FR cardio-vasculaire) LDL < 1.30
- Prévention secondaire (maladie coronaire patente) LDL <1.00

Selon les recommandations de l'AFSSAPS:

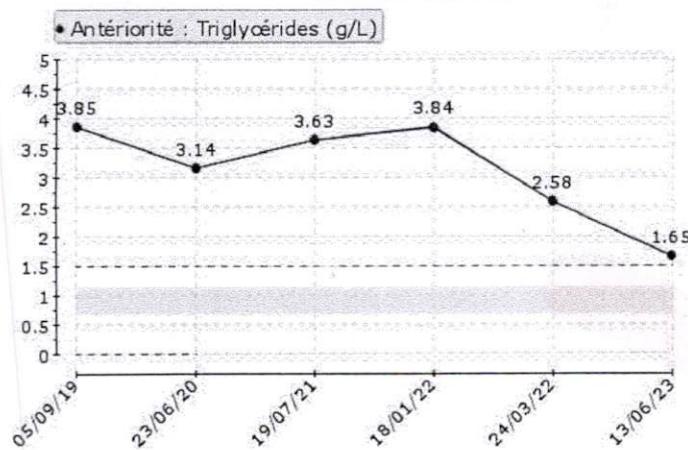
- Valeur optimale : < 1.60

NB : Les résultats seront interprétés selon les contextes cliniques

Triglycérides:

(Dosage enzymatique)

1,65	g/L	(<1,50)	2,58
1,86	mmol/L	(<1,70)	2,92



Dossier n° 2306133007 de Mme Hakima HLILA



* GLYCOHEMOGLBPN REPORT *

CASALAB PALMIER

2023/06/13 09:45

TOSOH CORPORATION V01.24

NO: 0008 TB 0001 - 08

ID: 282306133007

CAL(N) = 1.1232X + 0.6619

NAME	%	TIME	AREA
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.7	0.24	11.26
A1B	1.0	0.34	15.07
F	1.1	0.43	16.25
LA1C+	2.5	0.55	37.56
SA1C	8.1	0.69	100.77
A0	88.1	1.03	1339.29
	TOTAL AREA		1520.21

HbA1C 8.1%

HbA1 9.8 % HbF 1.1 %
0% 15%

